



## Perquisition à domicile Urgent svp

Par **delicia**, le **13/03/2014** à **12:42**

Bonjour, la gendarmerie as fait une perquisition à mon domicile et chez mon fils à 6h du matin, je voudrai savoir quels snt mes droit sachant qu'ils on complètement retourner l'appartement et qu'il sont embarqués mon fils sa femme et ma fille sois disant parce qu'ils sont des trafiquants de drogues or ils n'ont rien trouvés mais ils nt pris le telephone a ma fille (samsung galaxy note 3 qu'elle as pris avec abonnement) l'écran plat du salon 2 colliers en or et quelques petites bricoles...

La ils sont oujours en garde a vue mais ils veulent pas nous dire si ils ont des avocats rien ils veulent nous donner aucun renseignement... Qu'est ce que je dois faire? svp aidez moi c'es très important et urgent Merci d'avance

Par **cocotte1003**, le **13/03/2014** à **13:11**

Bonjour, rien, ils sont majeurs et en garde à vue. Vous pouvez leur amener de la nourriture et des vêtements, cordialement

Par **delicia**, le **13/03/2014** à **17:29**

Meme sa ils ne veulent pas... Et on ne peut pas les voir?

Par **cocotte1003**, le **13/03/2014** à **18:05**

Non

Par **aguesseau**, le **13/03/2014 à 20:07**

bjr,

s'ils sont en garde à vue, ils ont obligatoirement eu l'assistance d'un avocat.

généralement les gendarmes interviennent quand ils possèdent suffisamment d'indices précis et concordants.

votre fils et sa femme ainsi que votre fille ont-ils déjà eu affaire à la justice pour des problèmes similaires.

cdt

cdt